



CONTRIBUTION AU DEBAT

En marche vers le Service National Universel ?

Juin 2019

Depuis deux ans, le Cnajep est en veille, en analyse et en discussion avec les pouvoirs publics sur le projet de SNU (Service National Universel). Les associations membres du Cnajep s'accordent à dire que le SNU ne doit pas occulter d'autres dispositifs de politique jeunesse.

A quelques jours du début des 13 préfigurations de la phase de cohésion (1.1) du SNU, le Cnajep entend réaffirmer des principes forts et confirmer des points de vigilance sur cette phase.

Qui est le Cnajep ?

Regroupant 74 organisations nationales, le Cnajep est la plateforme des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Membre fondateur du Forum européen de la jeunesse et porteur de l'animation du dialogue structuré européen, il est l'interlocuteur dans le champ des politiques de jeunesse et d'éducation non-formelle au niveau européen. Il est, par la voix des Crajep - les Comités régionaux - l'interlocuteur en territoires sur les questions de politiques de jeunesse et d'éducation populaire. Dans la pluralité d'acteurs au sein du Cnajep, les positionnements vis à vis du SNU sont multiples.

Quelle est la position des membres du Cnajep par rapport au SNU ?

Certaines associations, en particulier les organisations de jeunes, y demeurent fermement opposées considérant que le SNU n'est pas la réponse adéquate aux enjeux énoncés de cohésion, de mixités et d'engagement ; que les jeunes ont besoin d'une politique de jeunesse qui réponde à leurs besoins sociaux et économiques ; qu'il n'est pas recevable d'imputer à la jeunesse seule ce service à rendre à la Nation ; que ce n'est pas en imposant un dispositif obligatoire que chaque jeune pourra trouver sa place dans la société. D'autres associations, sans être au départ demandeuses du SNU, souhaitent y contribuer et être forces de propositions pour un tel projet qui doit à terme concerner 800 000 jeunes. Elles souhaitent faire valoir leurs savoir-faire, leurs diversités d'approche puisque les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont sollicitées et attendues.



Contribution du Cnajep

Le SNU se base sur quatre objectifs dans lesquels nous pouvons nous reconnaître, sous réserve de moyens et de méthodes mis en place pour les atteindre. Seul, le SNU ne peut répondre à de telles ambitions, c'est bien la mobilisation de tous les acteurs, à travers une multitude de lieux, de temps (familial, scolaire, périscolaire, extrascolaire) et de dispositifs qui peut permettre demain à chacun.e de trouver sa place dans notre société. Selon le Cnajep, ces objectifs peuvent s'animer d'une autre façon.

1. Transmettre un socle républicain

Transmettre un socle républicain ne peut se réduire à des symboles ou des activités pratiques : cérémonie de levé des drapeaux, ateliers sur la défense nationale et de self défense, chanter la marseillaise, un uniforme très connoté, ... Il est nécessaire de donner du sens à la République, à ses valeurs, ses idéaux et ne pas la réduire à des rituels ou des obligations vides de sens.

Ce que porte le Cnajep, pour transmettre le socle républicain, l'idéal démocratique et le mieux vivre ensemble, c'est permettre à chaque personne de s'exprimer, débattre, construire ensemble avec sa propre identité, ses propres croyances, ... développer son esprit critique pour devenir un.e citoyen.ne éclairé.e, et avoir les moyens et le temps de s'investir dans la vie collective, dans la vie de la cité.

2. Renforcer la cohésion nationale

Nous comprenons de ce projet que l'élément clé du SNU est la phase de cohésion (1.1) où les jeunes vivront un temps collectif. Elles et ils devront porter un uniforme unique pour renforcer la mixité. Le SNU a l'ambition de s'adresser à tous les jeunes. Pourtant, comment sont prises en compte les questions liées à la laïcité ? Comment est prévu l'accueil de jeunes en situation de handicap ou dont les difficultés de vie rendront complexes leur participation ?

Ce que porte le Cnajep pour renforcer la cohésion nationale, est que cette dernière doit se penser sur le long terme. La cohésion sociale ne peut se faire qu'en renforçant les lieux de mixités : l'école, les associations, les services publics, les espaces publics, les territoires, qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux. Il nous semble indispensable de permettre à chacun.e de s'épanouir dans ce qu'il est, en s'enrichissant des différences, peu importe ses convictions ; ce qui, par exemple, va à l'encontre d'un uniforme.



3. Développer la culture de l'engagement

Avec le développement du SNU, l'engagement deviendrait une obligation et non plus un choix volontaire.

Ce que porte le Cnajep, pour développer la culture de l'engagement, c'est avant tout de créer les conditions nécessaires à celui-ci. Nous pensons que l'engagement ne peut être que volontaire. C'est un processus long, qui s'apprend, ne se décrète pas. Il nécessite un accompagnement sur du long terme. Chose possible en soutenant davantage, les dispositifs existants, les organisations et les associations qui le permettent. Pour inviter les jeunes à s'engager, il faut surtout régler la précarité économique et sociale qui touche la jeunesse, et également porter une réflexion sur le temps libre pour créer les opportunités à l'engagement volontaire.

4. Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

Le SNU prévoit de détecter les décrocheurs et les jeunes en difficultés scolaires, de les orienter et les accompagner... Le Cnajep partage cette ambition mais cela doit nous obliger à une véritable logique d'interaction avec des organismes relais au plus proche des jeunes : Missions Locales, Foyers de Jeunes Travailleurs... qui peuvent assurer un suivi et un accompagnement dans la durée, car l'insertion sociale et professionnelle demande du temps ! Prendre connaissance de ses droits et y accéder, cela ne se fait pas en quinze jours.

Pour une politique de jeunesse transversale¹

Le SNU ne peut pas se substituer à une politique de jeunesse transversale et ambitieuse qui doit répondre aux besoins des jeunes et les considère comme une richesse et non un problème à résoudre. Le SNU aura un coût considérable ; dans un contexte de tension budgétaire, nous avons la crainte qu'il se développe au détriment de moyens alloués à une politique de jeunesse. Il existe déjà de nombreuses associations qui répondent aux objectifs du SNU, il est nécessaire de soutenir leur action, y compris financièrement.

Ressources :

http://www.cnajep.asso.fr/wp-content/uploads/2018/12/Contribution_sondage_IFOP-Cnajep.pdf
http://www.cnajep.asso.fr/wp-content/uploads/2018/09/CP_Cnajep_SNU_180418.pdf

¹ http://www.cnajep.asso.fr/wp-content/uploads/2019/06/CONTRIBUTION_Cnajep_-10-propositions-phares.pdf